



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

JE MANGE DONC JE SUIS

« Parle aux enfants d'Israël en disant : Celle-ci est la bête que vous mangerez, parmi tout l'animal qui est sur la terre... » Vayikra (11 ; 1)

La fin de notre Paracha nous dicte des lois fondamentales concernant la cacherout, les animaux permis ou interdits, purs ou impurs. Du bétail aux volatiles, du poisson à la vermine, la Torah passe en revue toutes les catégories afin de nous prescrire ce que nous avons le droit de consommer, puis elle nous met en garde sur la gravité de manger ce qui est interdit. En imposant ces lois alimentaires strictes, Hachem veut nous séparer des goyim, qui eux peuvent consommer ce qu'ils désirent.

Le Midrach de Rabbi Tan'houma nous propose la parabole suivante : Un médecin vient visiter deux malades, à l'incurable il lui permettra de manger ce qu'il voudra, tandis qu'au second qui est en voie de guérison le médecin imposera un traitement composé d'aliments permis et interdits.

Le Juif est appelé à vivre ! Il est dans ce monde-ci pour servir Hachem et se préparer à une vie future.

Certaines firmes n'ont pas compris ce principe et cherchent par tous les moyens à copier la gastronomie des non Juifs en fabriquant des crevettes « cacher », des steak hamburger parvé que l'on recouvre de fromage, ou des apéritifs goût bacon... et tout cela tamponné : « CACHER ».

Même si, évidemment, l'on peut voir dans les lois de cacherout un respect des règles d'hygiène, médicales ou diététiques, ces raisons ne sont, en tout état de cause, que des éléments secondaires. Le but premier des lois de la cacherout est de faire ce que Hachem ordonne afin de garder notre Néchama en « bonne santé » spirituelle et de permettre à l'esprit de réfléchir sainement.

Il est écrit (Vayikra 11 ; 43): «Ne vous rendez point vous-mêmes abominables par toutes ces créatures rampantes ; ne vous souillez point par elles, vous en contracteriez la souillure. »

La Guémara (Yoma 39a) nous enseigne à propos de ce verset : Ne lis pas « Vénitmétème/ ונטמאתם », « ne vous souillez point par elles » mais lis plutôt « Vénitamtém/ ונטמטם », « vous seriez obstrués par elles », car ces créatures bouchent les canaux reliant l'âme au corps de l'homme, donnant ainsi naissance à un souffle impur souillant la pensée puis les actes. Et la Guémara ajoute que celui qui se rend impur dans ce monde-ci le sera aussi dans le Monde Futur.

Nos Sages énoncent le principe suivant : « L'on est ce que l'on mange. », et de ce fait, il sera primordial de faire toujours attention à ce que l'on porte à notre bouche.

Le Rambam nous enseigne qu'une fois avalé, l'aliment fait partie intégrante de notre corps et influencera donc automatiquement notre personnalité.

Le Ari Zal précise que l'on ne se nourrit pas seulement de l'enveloppe matérielle de l'aliment, mais aussi du contenu spirituel qu'il renferme.

A partir de ce principe, nous constatons que chacun d'entre nous doit être vigilant avec lui-même et pour les siens, même dès le plus jeune âge. S'il est vrai que pour un enfant, selon la Halakha, nous pouvons nous autoriser à être plus souples, il faudra tout de même user de beaucoup de prudence afin de préserver sa Néchama.

L'enthousiasme des enfants pour les Mitsvot sera d'autant plus fort si les parents se sont montrés vigilants. (Attention ce n'est pas non plus une recette miracle !)

La nourriture est le carburant de l'homme, elle l'aide dans son service de Hachem. Manger Cacher ce n'est pas simplement regarder les étiquettes, c'est aussi prendre conscience que ce que l'on va avaler sert à sanctifier le Nom de Hachem et à optimiser notre service. Je mange donc je suis..... Juif !

En d'autres termes, un Juif négligeant les lois de cache-

rout amoindrira sa capacité à comprendre le message de la Torah. Il ne s'agit pas ici d'intelligence : manger "Cacher" ne rend pas plus intelligent, mais nous apporte plus de réceptivité, de finesse intellectuelle et affective, afin de percevoir et recevoir positivement ce que Ha-chem attend de nous.



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Cette fois-ci encore on restera lié avec la belle fête de Pourim et on vous gratifiera d'une histoire authentique : comment peut-on encore aujourd'hui faire la Mitsva de Tim'hé Zéher Amaleq/annuler le souvenir d'Amaleq ? Notre histoire remonte à quelques années dans la grande ville de New York. Il s'agit d'un bon juif qui prend sa voiture et, en train de rouler au beau milieu de la ville, voilà qu'un couple de personnes âgées traverse la voie rapide sans regarder et ...c'est l'accident inévitable où le vieillard et sa femme trouveront la mort sur le coup ! L'effet sera terrible pour notre conducteur et même après qu'un jugement de la justice fédérale de New-York ait tranché en faveur de notre juif qui n'est pas responsable de ce malheur, malgré tout, la peine qu'il garde dans son cœur est très forte ! Pour sortir de ces moments pénibles il décide d'envoyer une lettre au Gaon Rabi Haïm Kaniewski Chlita de Bné-Brak et finalement en retour il recevra une lettre de la part du grand Rav sur laquelle est marqué un seul mot : 'AMALEK'. La lettre fait un certain effet : le fait de la recevoir réjouit, mais sa signification reste complètement obscure.

Quelques temps après, notre bon juif new yorkais est amené à changer de maison et fait des recherches dans son quartier. Finalement il trouve une petite maison que des héritiers mettent en vente. Après toutes les procédures de la vente, notre homme et sa famille y emménagent. Une première surprise c'est que son ancien propriétaire d'origine allemande c'était justement le vieillard écrasé ! Mais la surprise ne s'arrête pas là, c'est que notre juif trouvera d'anciens cartons appartenant à son ancien propriétaire dans lesquels se trouvent des documents en allemand. Après les avoir examinés il est stupéfié de réaliser que ce sont des séries de listes de familles juives qui ont été envoyées dans les fours à gaz d'Aushwitz !

Et le pire, ou le mieux, c'est que justement ce paisible couple de retraités new yorkais qu'il a renversés ne sont rien d'autre que d'anciens nazis responsables de la mort

de milliers de nos frères dans les camps de concentration en Pologne ! (une autre version de l'histoire veut qu'il ait découvert dans les cartons le nom de ses PROPRES parents déportés dans les chambres à gaz par ce nazi !) Comme quoi, même une catastrophe peut se transformer en Mitsva : effacer le souvenir d'Amalek sur terre ! Et aussi après coup, on comprendra la lettre de Rabi Haim Kaniewski !

Qui a dit que le Talmid Hah'am n'est pas plus grand que le Prophète ?

Rav Gold ☎00 972.390.943.12



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

Il est écrit dans la Torah : « *réprimander, tu réprimanderas ton prochain, et ne porte pas de faute à cause de lui.* »

Pourquoi la Torah répète-t-elle le mot réprimander ?

Nos Sages expliquent qu'il est question de deux réprimandes distinctes, l'une destinée à soi-même et la seconde, à son prochain. C'est-à-dire que lorsque l'on souhaite réprimander son prochain, il nous incombe en premier lieu de se l'adresser à soi-même pour savoir si on est exempt du défaut qu'on impute à l'autre.

La Guémara nous enseigne « *כָּל הַפְּסִיל בְּמוֹמָיו פְּסִיל* les fautes dont on soupçonne autrui sont en réalité les nôtres ». En effet, lorsqu'on soupçonne ou accuse une personne, c'est en réalité parce que notre regard est essentiellement orienté par ce qui occupe nos pensées. Nos soupçons envers l'autre sont souvent, en réalité, les fautes que nous-mêmes sommes le plus souvent incitées à commettre.

Nous l'expliquerons par le récit suivant :

Réouven le laitier du village reçoit un jour une convocation au tribunal. Étant un homme droit et honnête en affaires, Réouven ne manque pas d'être surpris par cette convocation. Lorsqu'il arrive au tribunal, il se voit accusé par le boulanger de l'avoir escroqué chaque jour sur la quantité de beurre qu'il lui a livrée. En effet, le boulanger se plaint d'avoir reçu des mottes de beurre de 900, 850 ou même 800gr de au lieu du kilo commandé.

Le juge se tourne vers Réouven et lui demande quel type de balance il utilise, et si celle-ci ne s'était pas dérégulée avec le temps. Réouven explique au juge qu'il dispose d'une balance à deux plateaux d'une très grande précision dont personne ne s'était plaint jusqu'à présent. Il précise que, pour mesurer le kilo de beurre qu'il vend au boulanger, il pose sur un plateau la motte de beurre et, sur l'autre, la miche de pain d'un kilo que lui livre le boulanger chaque matin.

Le juge lance un regard sans équivoque au boulanger qui ne trouve rien à ajouter pour sa défense... Il n'a finalement reçu que ce qu'il a donné !

Vis-à-vis de nos prochains, nous ne recevons que par rapport à ce que nous avons donné. Il ne sert à rien de se plaindre du peu qu'on reçoit, il faut accepter de reconnaître ses torts et de s'améliorer.

La Torah nous met en garde à ce sujet : « réprimander, tu réprimanderas ton prochain » mais attention ! « Ne porte pas de faute à cause de lui » : ta réprimande ne doit porter sur des fautes dont toi-même est coupable !



Un amour sans condition

Rav Aaron Boukobza « Coach de vie »

« Hachem-Elokim forma l'homme, poussière du sol, Il insuffla dans ses narines un souffle de vie, l'homme fut âme vivante. » Beréshit (2 ; 7)

L'animal a été créé à partir de la terre. Aussi lorsqu'il veut interagir avec les autres, il se présente tel qu'il est, en animal. En d'autre terme, il vient avec son intelligence animale. Un animal n'a que la capacité de suivre son instinct. Son intelligence et sa connaissance du bien et du mal ne dépend que ce qu'il vit. S'il ressent ou considère qu'une chose est bonne ou agréable, cela devient à ses yeux quelque chose de « bien ». Au contraire, si quelque chose l'effraie ou lui déplaît, il le considéra dès lors comme « mal ».

L'homme, est issu aussi de la terre, et donc a aussi reçu la capacité de définir le bien et le mal d'après son instinct. Il peut analyser le monde qui l'entoure, et considérer d'après son expérience si tel ou tel chose est « bien » ou « mal ». Néanmoins la réalité de l'homme ne s'arrête pas à cela. L'homme, quant à lui, a été doté d'une âme pure et supérieure. Or toute particularité ajoutée chez un individu engendre forcément un changement quel qu'il soit. Quelle capacité nous a donc accordé cette âme si particulière ?

Le verset concernant la création de l'homme exposé précédemment s'exprime ainsi « וַיִּפַּח בְּאַפָּיו נֶשְׁמַת חַיִּים » », c'est-à-dire qu'Hashem a insufflé en lui par ses narines une âme vivante. Cependant l'endroit choisi par Hashem pour le faire est très révélateur sur la fonction qu'elle devra remplir. En effet, Hashem lui a insufflé son âme dans la partie la plus élevée de son corps, sa tête. Ainsi, il a été différencié des plantes qui dépendent du sol sur lequel elles résident, et de l'animal dépendant de son cœur son instinct. La réalité de l'homme est au-dessus de cela, sa vie et son existence peuvent être dirigées par son esprit et son intelligence.

Il a reçu une âme, il peut à présent faire un choix car il n'est plus limité à suivre uniquement son cœur, mais aussi son esprit.

Le verset nous indique un endroit très précis pour recevoir son âme « בְּאַפָּיו ». Cette expression trouve sa racine dans le terme « אָפַח » qui signifie aspirer à son prochain avec convoitise. En d'autre terme, porter intérêt à une autre entité que soi-même.

En conclusion, l'homme a été créé à partir de deux éléments : un, matériel qui lui permet de définir le monde à travers son instinct, le deuxième, Spirituel qui lui permet de mettre en avant les intérêts d'autrui, même lorsque cela va contre le gré de son cœur. Dès lors, il n'est plus limité à définir le bien et le mal en fonction de ses sentiments et de sa perception réduite du monde. Il peut choisir d'écouter la voie d'autrui et d'Hashem pour apprendre sur lui-même et sur sa réalité. Cher mari, chère épouse utilisez la force incroyable qu'Hashem a placé en vous pour faire le bien et apporter bonheur et complicité dans votre foyer.

Rav Boukobza ☎054.840.79.77 ✉aaronboukobza@gmail.com



Prépararons-nous à Pessa'h

Extrait de la Hagada bé Sédère

A l'approche de chaque fête, nous avons un devoir de la préparer. Qu'est-ce que cela signifie ?

Quelle que soit cette fête, nous devons nous y intéresser et étudier ses lois, son déroulement, les mitsvot qui s'y rapportent, ses minhaguim (coutumes)... afin d'être capables, au moment venu, de faire ce que l'on attend de nous.

La préparation de Pessa'h est, pour la plupart d'entre nous, très claire : il faut tout nettoyer, tout frotter, faire disparaître les plus minuscules miettes, faire les courses, cuisiner... On se focalise donc sur l'aspect extérieur mais n'oublions pas l'essentiel !

L'essentiel de Pessa'h, son point culminant, ce qui l'illumine et lui confère toute sa signification, c'est le récit de la Hagada le soir du Sédère. Nous devons réaliser la grandeur de cette soirée, car si nous en venions à l'oublier, tous les efforts fournis à frotter et à cuisiner n'auraient fait qu'embellir notre maison et régaler notre corps mais en aucun cas ils n'auraient fait briller notre Néchama.

Il n'y a pas de soirée équivalente dans tout le calendrier juif. Pourtant, nous avons l'habitude de faire des veillées, qui elles, durent toute la nuit, le dernier soir de Soukot et celui de Chavouot, durant lesquels nous étudions la Torah, chantons des Tehilim, effectuons des Tikounim... Et cette nuit fondamentale durant laquelle nous recevons la Torah. Pourtant ces veillées, tout en étant de première importance, ne sont en réalité que des minhaguim. En effet, malgré leur valeur inestimable, il n'y a aucune halakha transgressée par quiconque si l'on a été dans l'impossibilité de pouvoir se joindre à ces veillées.

Par contre, le soir de Pessa'h, nous avons un devoir dé Oraïta, c'est-à-dire que c'est une halakha ordonnée par la Torah, de raconter la sortie d'Égypte jusqu'à ce que l'on s'endorme.



Évidemment, connaissant maintenant la sainteté de cette soirée et la belle occasion qui nous est offerte d'être un « oved Hachem », un serviteur de D., nous devons prendre nos dispositions dans la journée (faire une bonne sieste), afin de pouvoir jouir au mieux de l'accomplissement de cette mitsva.

Se reposer dans la journée, pour pouvoir être en forme le soir et raconter comme il se doit la sortie d'Égypte, est aussi important, voire plus, que tous les préparatifs d'ordre ménager et culinaire.

A Soukot, chaque soir, pendant les 7 jours que dure la fête, nous avons la chance de recevoir les oushpizine : Avraham, Its'hak, Yaakov, Yossef, Moché, Aharon, David dans la souka, qui chacun leur tour, nous accompagnent lors de nos repas et remplissent et illuminent notre souka de Kédoucha.

A Pessa'h, c'est la Chekhina elle-même qui se déplace et prend place parmi nous pendant cette soirée, nous sommes en Yi'houd total, en tête à tête intime, avec Hachem.

Hakadoch Baroukh Hou Se délecte alors en écoutant Ses enfants raconter la sortie d'Égypte. Il en prend un plaisir incommensurable.

Au moment où toutes les familles juives se réunissent autour de la table, avec un sentiment de « ça y est, on y est ! », car après tant d'efforts de préparation, tant d'attente : la maison est reluisante, les enfants se sont entraînés à chanter, tous ont des 'hidouchim, nouveaux commentaires, préparés pour agrémenter cette soirée, on est en pleine forme, les habits sont neufs, la table est magnifique, ...

Hachem, Lui, rassemble toute Sa cour pour dire : « Écoutez Mes enfants se délecter à raconter comment Je les ai délivrés. »

A partir de là, lorsque l'on sait que malgré notre petitesse, nous pouvons tant donner à Hachem, Lui, Le Créateur du monde, Maître de toutes les bontés envers nous, nous ne pouvons que mettre à profit et honorer autant que faire se peut cette occasion privilégiée.

Le Zohar nous enseigne : « Quiconque se réjouit en racontant la sortie d'Égypte se délectera avec la Chekhina. »

En présence du Tout Puissant, nous devons avoir un comportement adéquat, nous sommes des princes, les fils du Roi, nous devons en être dignes.

Le Chlah Hakadoch dit que chacun doit s'efforcer de ne pas parler de choses profanes pendant cette soirée-là.

Le « Beth Aharon » nous rapporte que le comportement que nous adopterons durant cette soirée, influencera notre comportement durant toute l'année.

C'est en partie pour tout ce que nous venons d'énoncer, que cette soirée est différente des autres...

À suivre...

Qu'est-ce que la Birkath Haïlanoth, la bénédiction sur les arbres ?

Tous les ans au mois de Nissan les arbres renouvellent leur cycle, c'est pour cette raison qu'un homme qui aperçoit des arbres fruitiers à partir du 1er Nissan devra réciter la bénédiction suivante : « Baroukh ata Hachem Eloikénou Melekh a'olam chélo 'hissère bé'olamo kloum oubara bo bériote tovoth véilanoth tovoth léhénoth bahém béné adam/Tu es source de bénédiction, notre Dieu Roi de l'univers, qui n'a rien fait manquer dans Ton monde, en le peuplant de bonnes créatures, d'arbres utiles et agréables pour que les hommes en jouissent. »

Quand faut-il la réciter ?

Il est préférable de la réciter le premier jour du mois de Nissan après la prière du matin et de préférence avec un Minyanne (assemblée d'au moins dix hommes). Si cela n'a pas pu se faire le premier Nissan, on pourra la réciter durant tout le mois de Nissan. Il est permis de la réciter de jour comme de nuit, aussi en semaine que durant Chabat et Yom Tov.

Sur quel arbre faut-il réciter la bénédiction ?

On récitera la bénédiction sur deux arbres au minimum qui bourgeonnent, et non sur des arbres qui ont déjà apporté des fruits. Cependant on sera tout de même quitte si on la récite sur un seul arbre. Il est préférable de ne pas la réciter sur un arbre greffé, cependant s'il n'y en a pas d'autre, on pourra s'appuyer sur les décisionnaires qui permettent. On pourra réciter cette bénédiction sur un arbre qui est dans ses trois ans après sa plantation (Orla).

Qui est concerné par cette Mitsva ?

Les hommes à partir de 13 ans et les femmes à partir de 12 ans ont l'obligation de réciter cette bénédiction. Il y a tout de même une Mitsva d'éduquer les enfants à réciter cette bénédiction importante et chère aux yeux de tous. Une personne non-voyante est exemptée de cette bénédiction.

Rav Bismuth ✉ ab0583250224@gmail.com